



Procès-verbal

de l'Assemblée Générale Extraordinaire

de l'association NE PLUS JETER du 16 janvier 2014

Etaient présents :

Margaux BERNARD
Christine CAZANOVE
Cécile GOURSAT
Serge GUICHON
Kévin LECUYER
Virginie LEPETZ
Marie-Christine LEVAILLANT
Patricia MAZET
Jacqueline PARENTY
Romain SAUSSEREAU
Nicole Maryvonne THOMAS

Pouvoirs de :

Martine DOUET-PICARD
Barbara GONTIER
Claire LAFLEUR
Pierre LEVAILLANT

Rappel de l'ordre du jour :

- 1- Bilan de l'exercice 2013 (rapport moral et financier)
- 2- Présentation du projet 2013-2014
- 3- Election à la présidence de l'association Ne Plus Jeter
- 4- Appel à candidature au poste de secrétaire, en remplacement de Martine DOUET-PICARD, démissionnaire depuis le 31 décembre 2013
- 5- Point sur l'avancement du projet "Entreprise d'Insertion"
- 6- Anniversaire : "les 10 ans de l'association"
- 7- Questions diverses

Début de séance : 18h10

Serge GUICHON, le vice-président remercie les participants pour leur présence ce soir. Il rappelle ensuite l'ordre du jour de la réunion.

Avant d'aborder l'ordre du jour, il propose un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

On notera la présence à notre réunion de Patricia MAZET de la boutique de gestion qui porte le dispositif DLA (Dispositif Local d'Accompagnement). L'objectif du DLA est de soutenir l'activité des associations pour les accompagner dans la consolidation de leurs activités.

Le but de sa présence ce soir est de rencontrer les membres du bureau et de compléter les éléments pour le pré diagnostic en cours.

Madame MAZET rappelle le fonctionnement du dispositif. Un travail est mené avec le bureau et les salariés de la structure concernée. Le DLA regarde, analyse et fait émerger des pistes de réflexion pour mettre en œuvre l'accompagnement par un prestataire. Le DLA fait une photo de la structure à un moment T puis recherche un prestataire qui est chargé de trouver des solutions par rapport à la problématique. Le prestataire peut être un consultant spécialisé dans la ressource. Le dispositif est entièrement gratuit pour l'association.

Historique sur l'association : un premier contact a été initié entre Marjolaine SIRRE et Mme Salomon mais la procédure n'a pas abouti. Avec l'arrivée de Romain SAUSSEREAU, une nouvelle prise de contact a été effectuée. Il paraît indispensable, suite à l'année 2013 difficile, de consolider les activités de l'association. Le premier travail réalisé avec Romain SAUSSEREAU porte sur la consolidation de l'activité « Animation ». Le pré diagnostic a été fait. Il reste à réaliser un diagnostic plus approfondi.

1- Bilan de l'exercice 2013 (Rapport moral et financier en annexe 1)

Nicole Maryvonne THOMAS, trésorière, présente à l'assemblée le compte de résultat 2013 (voir annexe 2).

2013 a été une année de transition.

L'association a dû faire face au mois de mai 2013 à un changement total de son bureau (Présidente, trésorière, secrétaire démissionnaires). La nouvelle équipe a assuré la continuité dans le fonctionnement général de l'Association. Mais il était impossible de démarrer le nouveau chantier d'insertion. Le bureau a préféré reporter les embauches en novembre 2013

Par ailleurs, la coordinatrice, Marjolaine SIRRE a quitté l'association en octobre et le contrat de Marina CHAMPION a pris fin en septembre.

Lancement des embauches en novembre

On notera que le compte de résultat s'arrête au 30 septembre 2013. Maryvonne THOMAS explique que cette décision de clore le budget au 30 septembre a été décidée avec le comptable pour permettre un meilleur suivi de l'action Valorisation et recyclage des déchets qui commence avec le nouvel exercice, soit le 1^{er} octobre 2013.

Jacqueline PARENTY fait remarquer que les chiffres de vente ont été corrects malgré la situation difficile de l'association en 2013.

Maryvonne THOMAS répond que sur le nouvel exercice, on note une nette augmentation du chiffre d'affaires depuis novembre en vente boutique.

Romain SAUSSEREAU précise que les embauches et l'amélioration de la boutique ont permis l'augmentation des ventes.

Serge GUICHON rajoute que nous avons eu des retours positifs de la part des adhérents.

Christine CAZANOVE, secrétaire-adjointe et Serge GUICHON complètent en présentant le bilan de l'activité 2013 (Cf rapport moral et financier en annexe 1).

Romain SAUSSEREAU précise que la récupération du linge à la déchetterie n'est pas optimale. Le problème de pesée est à revoir.

Jacqueline PARENTY rappelle que la convention prévoyait que le linge devait être trié par les agents de la déchetterie.

Cécile GOURSAT explique que d'autres alternatives pourraient être trouvées.

Le sujet sera abordé lors de la prochaine réunion de bureau.

2- Présentation du projet 2013-2014

Maryvonne présente le projet 2013-2014 qui est composé de 2 actions :

- 1- Activités de la ressourcerie
- 2- Animation : cette action n'a pas encore démarré. Les moyens étaient insuffisants pour lancer le recrutement. L'animateur sera recruté en emploi d'avenir. Une première démarche pour recruter un jeune de moins de 26 ans avec le BAFA n'a pas abouti.

Le budget prévisionnel de l'association ainsi que le budget de chaque action sont annexés au présent PV. Maryvonne précise que le Budget Prévisionnel ne reflète pas la réalité des financements. Le tableau des demandes de financements actualisé complète le document.

La subvention ASP concerne uniquement l'action 1. La demande n'a pas encore été faite en ce qui concerne le poste de l'animateur.

Pas de réponse du Département sur notre demande de subvention.

Cécile GOURSAT pense qu'il faut rétablir la confiance de nos partenaires si on veut obtenir leur appui.

Virginie LEPETZ demande si l'association a des subventions de l'ADEME.

Maryvonne lui répond que oui mais les fonds de l'ADEME sont redistribués par la CACL.

Cécile GOURSAT rajoute que les subventions ne vont pas cesser de diminuer.

Maryvonne THOMAS indique qu'on se doit de trouver d'autres sources de financement (Privés) et d'autres ressources propres.

3- Election à la présidence de l'association

Une personne est candidate au poste de présidente. Il s'agit de Margaux BERNARD.

Après un tour de table, avec 10 votes et 4 pouvoirs, Margaux BERNARD a été élue à l'unanimité en qualité de présidente de l'association Ne Plus Jeter.

4- Appel à candidature au poste de secrétaire

Suite à la démission de Martine DOUET-PICARD de son poste de secrétaire de l'association, le poste est donc mis à la vacance.

Faute de candidat pour le poste, il est voté à l'unanimité que le poste de Secrétaire revient à Christine CAZANOVE (actuellement secrétaire-adjointe), qui remplace de ce fait Martine DOUET-PICARD, secrétaire démissionnaire.

5- Point sur l'avancement du projet "Entreprise d'Insertion"

Jacqueline PARENTY a été chargée par le bureau de mener une réflexion sur l'évolution de l'activité de la ressourcerie vers une Entreprise d'Insertion.

Sa présentation (voir en annexe) porte sur le projet de SCIC (Société coopérative d'intérêts collectifs). Il s'agit d'une entreprise à dimension sociale et qui participe au développement social et économique d'un territoire. Le SCIC fonctionne en multi sociétariat (c'est un projet commun). A l'heure actuelle, il n'existe

pas encore de SCIC en Guyane. Le SCIC peut bénéficier de soutien de collectivités publiques mais ces dernières ne peuvent intervenir que dans une limite de 20 %.

En l'état des choses, NPJ peut se transformer en SCIC. Soit, c'est la totalité de l'activité de l'association qui évolue en SCIC soit la ressourcerie devient SCIC et le statut associatif est maintenu sur le volet d'éducation à l'environnement

Le réseau SCIC est prêt à entreprendre les démarches avec l'association si toutefois le bureau souhaite aller dans ce sens.

La recherche de partenaires est un élément clé de la démarche. Quelques partenaires essentiels :

- propriétaire du local
- DIECCTE
- APROSEP
- Pôle Emploi

Jacqueline PARENTY tient à préciser qu'elle présente ce projet en tant que créatrice d'entreprise et son souhait serait d'en être la gérante si le projet aboutit.

Quelques étapes clés de la démarche :

- Etape 0 : le bureau soit d'accord pour que Jacqueline fasse l'interface sur le projet
- Etape 1 : Mobilisation des acteurs
- Etape 2 : définition collective du projet
- Etape 3 : déclinaison des objectifs
- Etape 4 : Mise en œuvre du plan d'action
- Etape 5 : montage des statuts

En terme de Budget prévisionnel, celui-ci a été fixé à 225 000 € (avec une équipe de 7 salariés en poste aidé à hauteur de 10 000 € à temps plein sur 1 année + encadrant + gérant). Contrairement au chantier d'insertion, le SCIC n'a pas à rendre des comptes pour son personnel même sur des postes aidés.

Concernant les recettes :

- vente de 3500 € et qui tendrait vers 4000 € par mois
- Subvention (CACL, Etat, Europe)
- Vente couture (couturière à temps plein)

Mme MAZET trouve l'idée très intéressante, d'autant plus que cela peut aider à consolider l'activité de l'association. Elle pense qu'il faut bien évaluer la situation de l'association avant.

Serge GUICHON interroge Mme MAZET sur l'existence en France métropolitaine d'une association qui s'est vue proposée une évolution en SCIC dans le cadre d'une DLA.

Mme MAZET se renseigne auprès du réseau.

Maryvonne THOMAS se demande quel est l'avantage pour les salariés.

Jacqueline PARENTY répond que les salariés sont parties prenantes de l'entreprise SCIC qui est avant tout une structure partenariale.

L'AG prend acte des informations apportées. Le projet sera discuté en réunion de bureau. Une réponse sera apportée à Jacqueline PARENTY autour du 15 février 2014.

6- Anniversaire : "les 10 ans de l'association »

Le vice-président rappelle que l'association a été créée le 24 mars 2004.

Il est important d'en faire un temps fort autour du 24 mars (juste avant la SDD) qui peut s'étendre sur un pas de temps important avec une période forte.

Il faut aussi communiquer sur l'évènement.

7- Questions diverses

a. Ouverture d'un compte bancaire à la BRED

L'AG approuve l'ouverture d'un compte bancaire à la BRED, agence de Cayenne. Les personnes signataires sont : Margaux BERNARD en sa qualité de présidente et Maryvonne THOMAS en sa qualité de trésorière.

b. Hurleurs de Guyane

Serge GUICHON soumet à l'AG l'idée que NPJ soutienne ce projet. De nombreuses associations environnementales et autres sont adhérentes.

Margaux BERNARD trouve que leur combat est assez loin de notre activité, même si chacun d'entre nous est concerné par la problématique. Maryvonne THOMAS et Christine CAZANOVE partagent cet avis.

L'assemblée générale extraordinaire s'est clôturée autour d'une galette vers 19h45.

Annexe 1 : Rapport moral et financier 2013

Annexe 2 : Compte de résultat 2013

Annexe 3 : Présentation du projet SCIC

Fait à Cayenne, le 21 janvier 2014

La Présidente, Margaux BERNARD

SIGNÉ

La Secrétaire, Christine CAZANOVE

SIGNÉ